

Une semaine sur Haïti au CREDA : mémoire, dignité et résistance du peuple haïtien

Par Kebert BASTIEN, Westevenson CLOVIS et Ruth JOSEPH, doctorant.es au CREDA.

La fin de l'année 2025 au CREDA a largement été dédiée à Haïti. Un ensemble d'activités a porté sur la mémoire et sur la restitution de la dette de l'indépendance d'Haïti imposée par la France d'une part, et sur la domination, l'exploitation et la circulation des bandes à pied dans la capitale d'Haïti d'autre part. Ces sessions ont contribué à créer un espace de réflexion collective autour des dynamiques historiques, politiques, sociales et culturelles qui traversent l'espace haïtien et caribéen. À partir d'approches pluridisciplinaires (anthropologie, histoire, sociologie, science politique, droit, littérature et *cultural studies*), les interventions ont interrogé les formes de domination, de racialisation et de résistance qui structurent, dans la longue durée, non seulement la société haïtienne mais aussi les relations entre Haïti, la République dominicaine et les puissances internationales. Les échanges ont notamment mis en lumière le caractère toujours actif de certains héritages coloniaux, de la rançon de 1825 imposée par la France aux politiques contemporaines d'exclusion, comme la *Sentencia* dominicaine de 2013. En analysant conjointement les récits nationaux, les dispositifs juridiques, les mythes, les pratiques culturelles et les rapports de classe, les intervenants et intervenantes ont montré que ces phénomènes ne relèvent pas d'un passé figé, mais de processus sans cesse réactivés. Cette semaine n'avait donc pas pour seule ambition de documenter des crises, mais aussi d'en comprendre les conditions de production et les silences, ainsi que les formes de résistance et de recomposition sociale qu'elles suscitent aujourd'hui.

La première conférence, intitulée « Haïti-France, la rançon de l'indépendance. Mémoire, histoire et restitution (1825-2025) », qui a lieu le 4 décembre 2025, a posé les bases historiques et politiques des rapports asymétriques qui structurent durablement la trajectoire haïtienne. **Frédéric Thomas** a rappelé que « l'imposition par la France d'une indemnité à Haïti en 1825 configure une matrice néocoloniale que les Haïtiens et Haïtiennes n'ont cessé, depuis, de vouloir briser ». Son intervention a montré que l'« indemnité » imposée par la France à Haïti en 1825 constitue un moment fondateur d'une relation néocoloniale durable. En conditionnant la reconnaissance de l'indépendance au paiement de 150 millions de francs or aux anciens colons et à l'ouverture forcée des ports haïtiens, la France a inscrit Haïti dans une trajectoire de dépendance économique et politique, malgré une souveraineté acquise dès 1804 à l'issue de la révolution des esclaves. Ce dispositif engage l'État haïtien dans une spirale d'endettement externe qui a limité sa capacité d'investissement et de construction institutionnelle.

F. Thomas a également souligné que la rançon de 1825 ne relève pas seulement de la finance, mais qu'elle structure une architecture des rapports sociaux fondée sur la dépendance et l'extraversion. Le poids de la dette est supporté principalement par la paysannerie haïtienne, tandis que s'est nouée une articulation entre domination interne et contrainte internationale. Enfin, son intervention a mis en lumière la continuité historique des ingérences étrangères en Haïti, de la tutelle politique à la militarisation internationale, qui s'appuient sur les élites locales pour reproduire des formes d'asservissement. La rançon apparaît ainsi comme un fait politique toujours actif, pesant sur les crises contemporaines et sur les résistances populaires face aux dynamiques de prédation et de dépossession.

Georges Eddy Lucien a abondé dans le même sens que Frédéric Thomas en proposant une relecture critique de la rançon de 1825, en dépassant les analyses strictement diplomatiques ou financières pour se concentrer sur les rapports de classe, les logiques de pouvoir et les conditions matérielles qui façonnent l'histoire. Il a montré que les représentations dominantes ont contribué à occulter une mémoire subversive et à naturaliser un compromis néocolonial défavorable aux masses populaires haïtiennes. Selon lui, l'ordonnance du 17 avril 1825 s'inscrit dans un contexte contre-révolutionnaire amorcé dès l'assassinat de Dessalines en 1806 et dans les tensions sociales entre anciens libres et nouveaux libres autour de la terre, du travail et du pouvoir. La non-reconnaissance internationale de l'indépendance, combinée au départ des colons et des travailleurs qualifiés, provoque un effondrement technologique et limite l'accès aux marchés et aux savoirs, contraignant l'État haïtien à s'endetter pour obtenir une reconnaissance diplomatique. L'intervention a également souligné que la rançon fonctionne comme un mécanisme de gestion des contradictions internes tout en favorisant les intérêts des élites haïtiennes et françaises. Elle inscrit Haïti dans une place subalterne dans la division internationale du travail, en tant que fournisseur de matières premières et marché captif, préfigurant des logiques néocoloniales durables. Enfin, la communication a invité à interroger la mémoire de la rançon et les usages politiques du passé, en mettant en lumière les rapports de classe et les silences historiographiques, afin de mieux comprendre les luttes contemporaines pour la justice historique et la souveraineté réelle d'Haïti.

Toujours dans l'analyse des rapports de pouvoir et les logiques de domination qui imposent à Haïti, **Sophie Mariñez**, professeure invitée à l'IHEAL, le 7 novembre 2025, a fait une présentation de son ouvrage portant sur les relations haïtiano-dominicaines. Le texte articule un parcours intellectuel personnel et critique, né de l'expérience du privilège de la nationalité et de sa remise en cause par la *Sentencia* de 2013 en République dominicaine, qui a dénationalisé des milliers de personnes d'origine haïtienne. Franco-dominicaine, l'autrice prend conscience

d'un racisme institutionnalisé qui ne relève pas seulement de la classe sociale, mais d'une logique de filiation punitive, transmise de génération en génération. Cette rupture biographique devient un moteur de recherche : comprendre l'anti-haïtianisme, son enracinement historique et sa transformation en norme constitutionnelle. À partir de là, elle mobilise ses ressources linguistiques et académiques pour interroger les récits nationaux, les mythes, le droit et la mémoire, afin de dévoiler les mécanismes symboliques et politiques de cette exclusion.

Son ouvrage *Spirals in the Caribbean* propose une lecture historique, littéraire et politique fondée sur trois violences fondatrices : la punition d'Haïti après la Révolution par la dette et la diabolisation internationale, le génocide de 1937 ordonné par Trujillo contre les Haïtiens et dominico-haïtiens, et l'extermination des peuples autochtones au début de la colonisation. À travers l'analyse du mythe du *Comegente*, de la Constitution dominicaine, des politiques migratoires et de la littérature haïtienne, le livre montre comment ces violences se réactivent dans le présent. La notion de spirale, héritée du spiralisme haïtien, permet de penser ces retours non comme de simples répétitions, mais comme des reconfigurations situées de la domination et de la résistance, ouvrant la voie à une lecture transdisciplinaire des mémoires, des alliances afro-indigénistes et des luttes contemporaines pour la justice historique.

Dans cette même optique, les séries d'activité sur Haïti prennent fin avec une présentation de la thèse de doctorat de **Mathilde Périvier** intitulé « “Des diamants noirs dans la boue” : performances, territoire et dignité dans les bandes à pied et les rara à Port-au-Prince (Haïti) ». Cette thèse explore les pratiques musicales circulatoires des bandes à pied et des bandes rara à Port-au-Prince, à partir d'une enquête ethnographique de dix-huit mois. L'expression de Samuel, l'un de ses interlocuteur « Des diamants noirs dans la boue », sert de clé analytique pour comprendre la tension entre le potentiel et la richesse de ces individus marginalisés et les obstacles sociaux, économiques et politiques qui limitent leur visibilité et leur reconnaissance. L'étude examine comment ces pratiques, initialement abordées comme patrimoine culturel, révèlent en réalité des stratégies de circulation et de résistance dans un contexte de précarité et de stigmatisation.

L'analyse met en évidence les situations d'entre-deux vécues par les musiciens et participants : marginalisation, précarité, violences multiples, mais aussi circulations et collectifs qui permettent de produire dignité et humanité (*mounite*). Les bandes jouent un rôle politique et territorial, en s'appropriant l'espace urbain, en affirmant leur présence dans la ville et en développant des projets représentatifs des quartiers dont elles sont issues. À travers ces pratiques, la thèse montre comment les collectifs tiennent ensemble malgré l'instabilité sociale et politique et contribuent à un « faire-ville » et un « faire-pays » par le bas. La thèse de

Mathilde Périvier s'impose comme une référence incontournable pour appréhender les logiques de circulation et de non-circulation des citoyens, au regard des inégalités structurelles produites par les groupes sociaux dans le temps long.

Enfin, la thèse s'inscrit dans la continuité des stigmates coloniaux et des rapports de domination raciale et sociale à Port-au-Prince, et revisite la littérature caribéenne sur le politique et l'État. Elle démontre que la société haïtienne ne se construit pas contre le politique, mais qu'elle est contrainte de « faire sans » dans des conditions de marginalisation et de précarité. L'étude révèle ainsi la puissance collective, la créativité et la dignité de groupes sociaux stigmatisés, tout en offrant un éclairage sur les liens entre musique, territoire, mémoire historique et construction politique.

L'ensemble des interventions présentées lors de la semaine d'activités du Creda consacrée à Haïti a permis de constituer un espace de réflexion collective sur l'histoire, les mémoires et les enjeux politiques contemporains de la Caraïbe. Les interventions ont articulé approches historiques, sociologiques, anthropologique, juridiques et littéraires afin d'interroger les formes de domination, de racialisation et de résistance qui traversent l'île Quisqueya. À travers conférences, communications et parcours intellectuels, la semaine a mis en lumière la profondeur historique de phénomènes actuels, de la rançon de 1825 à la *Sentencia* de 2013, en montrant comment les récits nationaux, les mythes, le droit et les pratiques culturelles participent à la production ou à la contestation de l'injustice. Ces travaux constituent ainsi une contribution scientifique collective visant à nourrir les débats sur la souveraineté, la mémoire, la citoyenneté et la justice historique dans et autour d'Haïti.